

PROJET PÉDAGOGIQUE SÉJOUR

21 AU 24 AVRIL 2026



SOMMAIRE

- 1- Description du séjour
 - 2- Rappel des axes du Projet Associatif
 - 3- Objectifs du séjour
 - 4- Planning prévisionnel
 - 5- Journée Type
 - 6- Le premier jour (déroulé - horaires - activités et temps forts)
 - 7- Vie Quotidienne (les courses, Déplacements, Temps libres, Transports, Argents, téléphone, Linge, Médicaments, Objets de valeurs, Alcool et autres)
 - 8- Les repas
 - 9- Activités du séjour
 - 10- Tarifs du séjour
-

1. Description du séjour :

L'organisateur :

Le séjour sportif est organisé par le club de basket de Chalonnnes sur Loire.
L'équipe d'encadrants sera composé des entraîneurs salariés du club ainsi que de bénévole du club.

Coordonnées de l'organisateur :

Basket Chalonnais,
27 rue des marais, 49290, Chalonnnes sur Loire.
Téléphone : 07 44 47 39 36

Coordonnées du séjour :

Adresse de l'hébergement :
Camping Flowers L'Escale du Perthuis
120 BD Mal de Lattre de Tassigny, 85360, La Tranche sur Mer.
Téléphone : 02 51 30 38 96

Implantation Géographique :

Le séjour se déroule à la Tranche sur Mer (85360), situé à 1h46 de Chalonnnes sur Loire.

La Tranche sur Mer est une commune du centre-ouest de la France, situé dans le département de la Vendée en région Pays de la Loire.

L'hébergement se fera au camping flowers l'escale du Perthuis. Idéalement situé avec un accès direct à la mer et des navettes gratuites vers le centre ville de la commune. Ce camping propose plusieurs prestations terrains multisports, terrains de pétanques, complexe aquatique et une grande salle pour les temps collectifs.

Personnel :

L'équipe d'animation sera composée de 4 encadrants :

=> Louison Brouhard : Agent de développement au sein du club de basket de Chalonnes sur Loire (Licence Staps Éducation et Motricité).

=> Janelle Breheret Bellanger : Alternante au sein du club de basket de Chalonnes sur Loire (en cours de formation : BPJEPS Activités Pour Tous)

=> Sarah Charles : Bénévole au sein du club de basket de Chalonnes sur Loire (BPJEPS AF : Activités de la Forme).

=> Hugo Bidet : BPJEPS Activités Pour Tous + BAFA avec mention SB (surveillant Baignade)

Public accueilli :

Le séjour est ouvert aux licenciés des catégories U15 et U18 mixtes soit une tranche d'âge de 13 à 18 ans. Le séjour accueillera 23 jeunes licenciés du club.

2. Rappel des axes du Projet Associatif :

Axe sportif :

- Développement des compétences techniques chez les pratiquants :

Les contenus basket seront axés sur le développement des fondamentaux individuels.

La volonté du club et de l'équipe encadrante est d'intégrer pleinement les jeunes dans la construction du stage à travers des temps de préparation. Ces temps de préparation auront pour objectifs de permettre aux jeunes d'identifier et cibler les contenus sur lesquels ils souhaitent évoluer durant le stage.

Les contenus seront ensuite encadrés et préparés en amont du stage par l'équipe encadrante.

- Diversités des activités proposées (3X3, renforcement musculaire...) :

Ce stage vise également à permettre la mise en place de nouvelles pratiques autour de celle du basket à savoir le 3X3 et le renforcement musculaire qui sont des pratiques moins développées durant la saison sportive.

Pour la partie renforcement musculaire, plusieurs temps sont planifiés durant le séjour. Ces temps ciblent l'autonomie et la connaissance des licenciés sur des pratiques de renforcement, de prévention des blessures mais aussi d'échauffement spécifique à la pratique du basket.

Concernant le 3X3, les temps d'oppositions lors des séances basket seront axés sur la pratique du 3X3 qui permet davantage la mise en lumière des qualités techniques individuelles des joueurs et favorisent la participation de chacun dans l'action collective. Ces phases d'oppositions à 3 auront également pour objectif de développer et perfectionner des principes de jeu et des notions de pré-collectif.

Axe Éducatif :

- Autonomie et Responsabilité des licenciés dans la pratique sportive :

Le club par l'intermédiaire des encadrants, de ses bénévoles et des entraîneurs souhaitent favoriser la prise de responsabilité, l'engagement et l'autonomie de ses licenciés dans leur pratique que ce soit pour la partie technique (échauffement, connaissances des acquisitions techniques à développer...) ou pour la partie logistique (gestion de son sac de sport, de ses affaires et de son matériel durant la séance).

Cette volonté du club inscrite dans le projet associatif vise à partager des valeurs sportives et sociale dans notre pratique. Ce partage des valeurs doit permettre au club de transmettre, d'accompagner et de former les jeunes licenciés actuels qui seront pour certains de futurs membres actifs de la vie du club et de sa longévité.

- Développement du vivre ensemble (vie quotidienne) :

Dans le cadre du stage bord de mer, le club choisi de mettre en place une démarche forte autour du vivre ensemble, considéré comme un axe essentiel de la formation de nos licenciés. Le vivre ensemble doit prendre une place prioritaire à celle de la pratique du basket durant le stage. Cette volonté repose sur l'idée que les activités sportives et éducatives menées en groupe constituent un terrain privilégié pour développer la coopération, le respect et la solidarité.

Ainsi dès l'arrivée sur le lieu du stage, les règles de vie quotidienne seront rappelées (elles auront été identifiées et visualisées par les jeunes et les encadrants lors des temps de préparation).

Les tâches de la vie quotidienne réalisées par groupe visent également à renforcer le vivre ensemble par la bienveillance, l'entraide, l'esprit d'équipe, valeurs s'incluant parfaitement dans la vision du club.

Axe social :

- Renforcement des liens et de la cohésion entre les licenciés du club :

Afin de favoriser et développer une dynamique de groupe durable au sein du club, le stage bord de mer constitue un moment privilégié pour renforcer et créer des liens entre les licenciés issues de différentes équipes et catégories. Le stage doit faire émerger une cohésion de club qui devra ensuite se partager aux autres catégories du club.

Durant l'année le club met en place différentes actions (stages, parrainages, bureau des jeunes, entraînements...) pour créer de la mixité entre les différentes équipes. Ce stage doit s'inscrire dans la vie du club et dans la continuité de ses actions qui seront renouvelées chaque année.

Les moments de vie collective, tels que les repas, les temps libres, la préparation du matériel ainsi que les veillées viennent compléter ce travail en renforçant les échanges entre licenciés.

Par cette démarche le club cherche à développer et renforcer l'identité club qui rassemble ses licenciés.

- Inclusion et basket pour tous au basket Chalonnais.

Axe Associatif :

- Dynamiser la vie du club :

Chaque année le club propose plusieurs manifestations, animations qu'elles soient sportives ou conviviales. Ce projet de stage est une nouvelle proposition visant à dynamiser la vie du club, du bureau des jeunes. Le club souhaite que ce projet devienne un rendez-vous incontournable chaque année pour les jeunes des catégories U18 et U15.

- Fidéliser et accompagner les licenciés en fonction des besoins de chacun :

Ce projet doit permettre au club de répondre aux attentes de ses licenciés et de fidéliser ses licenciés pour assurer la continuité dans les années à venir. Le stage permettra donc de répondre aux attentes des licenciés par une pratique axé sur des demandes individuelles de chacun des pratiquants.

3. Les objectifs pédagogiques du séjour :

Objectifs sportifs :

- Améliorer les fondamentaux individuels :

Travail sur les fondamentaux individuels avec et sans opposition

- Développer des compétences tactiques / pré-collectif :

Mise en place offensive et défensive

Situations d'oppositions en 3X3

Travail sur la communication, les principes tactiques

- Préparation physique spécifique et générale :

Prévention des blessures, mobilités, étirements

Savoir s'échauffer correctement

- Développer la capacité d'adaptation :

S'entrainer dans des conditions différentes

Pratiquer de nouvelles activités et domaines

Objectifs sociaux et éducatifs :

- Renforcer la cohésion et l'entraide :

Activités collectives

Tâches de la vie quotidienne effectuées en équipe.

- Autonomie et responsabilité dans la pratique :

Organisation du quotidien (réveil, les horaires, les repas, le sac de sport)

Gestion du temps et des engagements

Concentration rapide lors des temps de pratique.

- Respect et citoyenneté :

Respecter les infrastructures et les autres utilisateurs.

Tri des déchets

Adopter un comportement responsable durant l'ensemble du séjour

- Épanouissement personnel :

Renforcer la confiance en soi chez les licenciés.

Développer l'assurance et la prise d'initiative ainsi que la communication.

Objectifs associatifs :

- Renforcer l'esprit club :

Valoriser les valeurs du club

Développer le sentiment d'appartenance à l'association

Favoriser la cohésion entre les acteurs du séjour et du club.

- Impliquer les jeunes dans la vie associative :

Participer à des tâches collectives

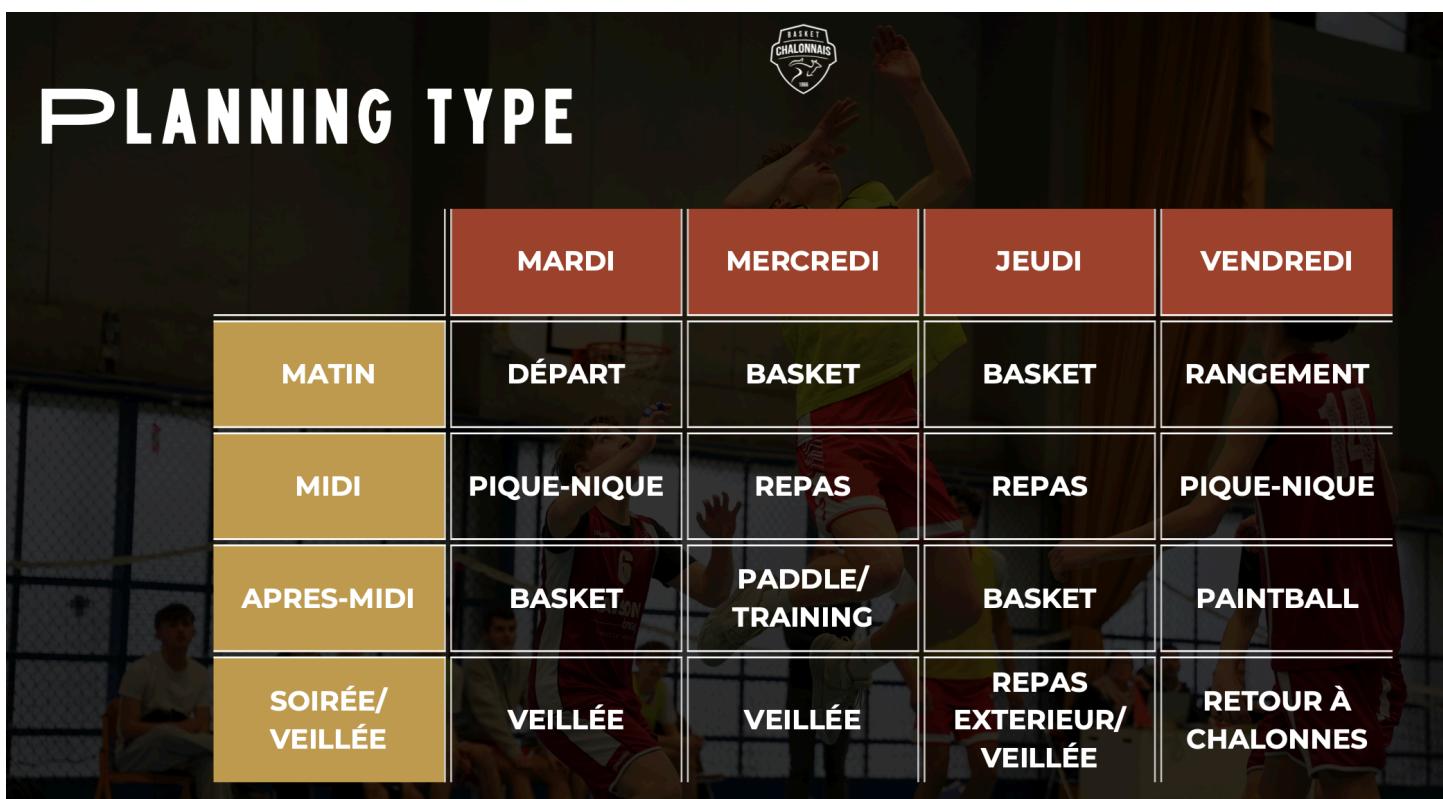
Sensibiliser à la responsabilité collective

- Promouvoir l'image de l'association :

Montrer la capacité du club à proposer des projets éducatifs et sportifs de qualité.

Communiquer autour du stage sur les réseaux sociaux

4. Planning Prévisionnel du séjour :

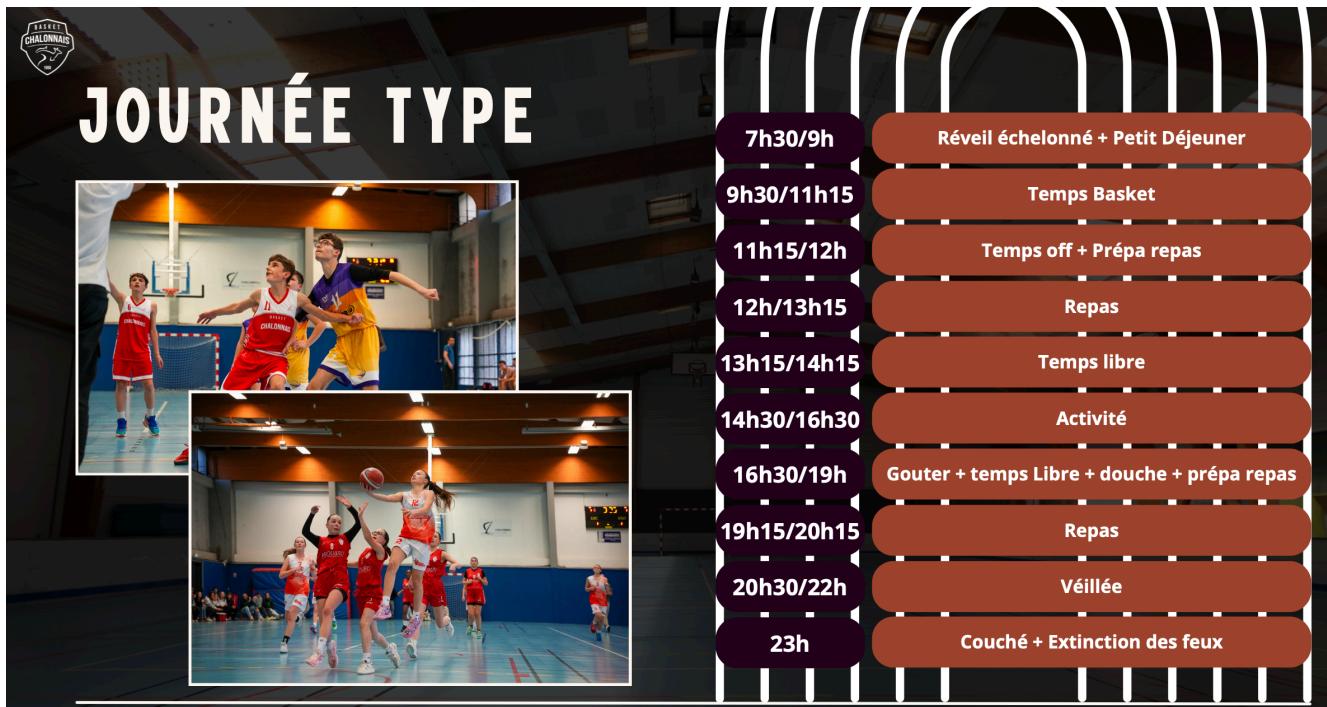


PLANNING TYPE

	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MATIN	DÉPART	BASKET	BASKET	RANGEMENT
MIDI	PIQUE-NIQUE	REPAS	REPAS	PIQUE-NIQUE
APRES-MIDI	BASKET	PADDLE/ TRAINING	BASKET	PAINTBALL
SOIRÉE/ VEILLÉE	VEILLÉE	VEILLÉE	REPAS EXTERIEUR/ VEILLÉE	RETOUR À CHALONNES

Sous-titre

5. Journée type :



Sous-titre

6. La première journée :

Le rendez-vous aura lieu le mardi 21 Avril 2026 à 9h à la salle Saint Éxupéry pour un départ à 9h30.

Nous arriverons aux alentours de 11h15-30 à la Tranche Sur Mer. Chacun prendra le temps de manger son pique-nique avant de prendre la direction du camping pour s'y installer rapidement avant d'enchaîner sur la première séance de basket du séjour.

Au retour de la séance, les premiers temps de la vie quotidienne seront mis en place (douches, préparation repas, installation des mobile-homes).

La journée se clôturera par une veillée à la suite du repas.

7. Vie quotidienne :

Les courses : Les courses seront réalisées par un encadrant et un groupe de jeune durant le séjour en fonction des menus établis en amont.

Les déplacements : Les transports et les déplacements seront effectués avec les 3 minibus ou bien à pied en fonction des distances. Ces déplacements concernent le déplacement sur le lieu du séjour, les déplacements pour les activités et les déplacements de la vie quotidienne (courses et médecin en cas d'urgence).

Les temps libres : Différents temps libres auront lieu durant le séjour, un périmètre et des règles seront précisés lors de l'arrivée au camping.

Les médicaments : Les médicaments devront être transmis à Louison (référent sanitaire du séjour) par les parents avant le départ, dans un sac et avec l'ordonnance ainsi que l'emballage initial. Aucun médicament ne sera donné sans ordonnance.

L'argent et les objets de valeurs : Les jeunes peuvent amener de l'argent mais ils en seront responsable. Le club décline toutes responsabilités en cas de perte ou de vol. Il n'y aura pas forcément de temps désigné pour faire des achats durant le séjour. De même pour les objets de valeurs.

L'alcool et autres produits interdits : La consommation d'alcool ou tout autre produit est strictement interdite durant le séjour. En cas de non-respect les participants concernés seront exclus du séjour. La cigarette et autres appareils ne sont également pas autorisés.

8. Les repas :

Les menus seront choisis par les jeunes et les encadrants lors des temps de préparation du séjour. La préparation des repas sera effectuée sur place dans les mobil-homes par une équipe de jeune et un encadrant.

Une salle sera louée par le camping pour les temps collectifs et les repas.

9. Les activités du séjour :

Plusieurs activités seront proposées aux jeunes durant le stage.

Certaines activités seront définies avec les jeunes pour animer les temps libres du séjour sur le camping, notamment les veillées.

D'autres seront animés par des professionnels et dans des cadres précis à savoir le Paintball pour le vendredi après-midi, le Paddle ainsi que du cross training pour l'après-midi du mercredi.

4 séances de basket rythmeront le séjour. Ces 4 séances de deux heures auront lieu à la salle de basket de Longeville sur Mer. Les séances seront planifiées le mardi M, le mercredi AM, le jeudi M et AM.

10. Le tarif :

Le coût du stage est fixé à 150 euros par participant. Ce tarif inclut l'hébergement, les transports, les repas et les activités.